



« Les monts du Forez commencent au Puy d'Oscot et au Grun de Chignore, qui a si beau profil de montagne biblique. (...) Ici commence l'antique contrée, ventilée, cristalline. La brindille de sapin qu'on y mâchonne a encore le goût qu'elle avait dans le temps « où la vie était jeune, où la mort espérait ». Non plus des monts, ici, mais la montagne : un dos de montagne qui s'en va sur des lieues, sans un champ, sans une maison. Aux flancs de ces vallées, plates de fond, parce que largement rabotées par les glaciers, partout les sapins. Au-dessus des forêts s'étendent les communaux, masse de terrain, couverts d'une laine de bruyère et d'airelles. »

Henri POURRAT, *En Auvergne*, Éd. Arthaud, 1966

1. SITUATION

Cette vaste entité forme une bande orientée nord-sud d'une quarantaine de kilomètres de long qui délimite le département du Puy-de-Dôme à l'est. Elle se prolonge vers le département de la Loire au-delà de la ligne de crêtes et vers le département de la Haute-Loire au sud, en rattrapant l'ensemble de paysages des Plateaux du Forez (4.02). La Plaine du Livradois (7.02), la Vallée et les Gorges de la Dore (9.08), la Vallée et les Gorges de la Durolle (9.09) cerrent cette montagne.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 1. Les hautes terres.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 1.10 A Hautes-Chaumes du Fore / 1.10 B Cirque de Valcivières / 1.10 C Montagne de St-Anthème / 1.10 D Plateau de Molhiac / 1.10 E Forêt des Taillades / 1.10 F Haute vallée de l'Ance / 1.10 G Plateau de la Chaulme / 1.10 H Côtes du Forez / 1.10 I Côtes de Job / 1.10 J Cirque de St-Pierre-la-Bourlhonne / 1.10 K Bassin de Brugeron / 1.10 L Plateau d'Olmet et Marat / 1.10 M Bassin de Vollore-Montagne / 1.10 N Plateau d'Augeronnes / 1.10 O Plateau de Vollore-Ville / 1.10 P Margerides Thiernoises / 1.10 Q Bassin de Viscomtat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 UNE ORIGINE GÉOLOGIQUE ET CLIMATIQUE À CONSÉQUENCE DIRECTE SUR LA DIVERSITÉ D'OCCUPATION DU MASSIF

On a affaire ici à une histoire géologique relativement complexe, dont l'originalité du massif est l'héritage. Le vieux socle cristallin, composé de roches anciennes (granites et schistes métamorphiques), a été profondément fracturé par les mouvements qui ont mis en place la chaîne des Alpes. Ces fragments de socle ont été soit relevés en *horsts*, soit profondément effondrés en *grabens* (dont la plaine du Livradois ou la vallée de l'Ance sont des exemples). L'érosion glaciaire a par la suite fortement raboté les sommets en formes douces. La calotte glaciaire était peu étendue (du Col de la Loge au Col des Supeyres) et elle a donné des formes d'altitude adoucies. Elle a laissé des placages morainiques sur les Hautes Chaumes, des têtes de vallées en cirques caractéristiques comme le vallon de Fossat et des Reblats, la vallée de l'Ancette ou les têtes de talwegs au col des Pradeaux, des vallées glaciaires ayant le profil caractéristique en U : vallées du Fossat et des Reblats, des sur-creusements localisés,

1.10

aujourd'hui occupés par des tourbières que l'on retrouve sur les plateaux d'altitude.

Il résulte de cette histoire géologique et climatique une hétérogénéité des altitudes du massif allant de 600 mètres (au pied des vallons des rivières qui se jettent dans la plaine de la Dore) jusqu'à plus de 1600 mètres (au sommet de Pierre-sur-Haute) en passant par des étages comme la vallée de l'Ance à 850 mètres en moyenne et les Hautes-Chaumes environ entre 1200 et 1500 mètres d'altitude...

Cette hétérogénéité des altitudes des Monts du Forez couplée à une certaine douceur des

reliefs, en démultipliant les situations micro-climatiques et la richesse des milieux, a été propice à une exploitation et une apparence très variées de ce territoire de montagne. Cet ensemble paysager, s'il fait partie de la famille typiquement auvergnate des Hautes-Terres, se différencie très clairement de celles-ci par cette diversité des altitudes et des situations géo-morpho-climatiques. Les formes d'occupation y ont été très variées par le passé à tous les étages. Au-delà de ce qui subsiste encore, de nombreux signes et vestiges en témoignent.



Vallée descendant de Pierre-sur-Haute



Vallée suspendue de l'Ance, village d'Églisolles



« Tonsure sacramentelle » des Hautes Chaumes (J. Gracq)

2.2 SEPT SORTES D'ESPACES ET D'AMBIANCES DE LA MONTAGNE

Au sein de cette variété de situations, on peut distinguer sept sortes d'espaces qui peuvent donner une image relativement schématique des occupations du massif du Forez et des apparences et situations qu'on y rencontre.

1. Les vallons, espaces de transition entre plaine et montagne

Une frange de piémont étroite, à l'interface entre la plaine à l'ouest et les premiers reliefs, est striée de multiples vallons qui historiquement servent d'espaces de transition entre la plaine et la montagne. Ces vallons sont indissociables de la compréhension historique de l'économie d'une plaine comme celle du Livradois (cf. *notice de l'ensemble paysager du même nom*). Ce sont des espaces où l'on peut lire encore les vestiges d'une activité rurale et industrielle qui exploitait la présence et la force de l'eau (papeteries, moulins divers, petites centrales hydrauliques...). Ils jouaient un rôle « d'articulation » entre la vie de montagne et celle de plaine. Aujourd'hui, le système et l'organisation de cet espace singulier de vallons, très actif par le passé, est en voie de disparition.

2. Les bassins d'altitude

Sous 1000 mètres d'altitude, un étage relativement homogène et plat de terres agricoles forme les parties les plus habitées du massif, comme la vallée de l'Ance ou le petit bassin autour de Volore-Montagne... Le relief y détermine la répartition entre terres exploitées sur les replats et terres laissées à la forêt sur les pentes. La forêt étant omniprésente, il en résulte une organisation en « îlots agricoles », plus ou moins étendus au milieu de masses boisées. L'ambiance actuelle de ces bassins peut être illustrée par le hameau du Chomet en amont de la vallée de l'Ance : un hameau au bord de la route entouré de cultures vivrières et fourragères. Contre les murs des maisons, orientés au sud, des poirières (poiriers palissés sur les façades) sont cultivées traditionnellement. Autour du hameau, au-delà des cultures et des prés majoritaires, la forêt essentiellement de conifères recouvre les reliefs. L'occupation actuelle de ces bassins ne reflète pas entièrement celle du passé, qui peut être illustrée par l'histoire du bourg du Saint-An-

thème en vallée de l'Ance. À la fin du 18^e siècle, la route royale reliant Ambert à Montbrison à travers le Forez est ouverte. Elle passe par Saint-Anthème qui voit son activité économique s'accroître jusqu'au début du 20^e siècle. En 1900, la population est de plus de trois mille habitants. Quatre-vingts ans plus tard, elle a chuté de 70%, à huit cents habitants. C'est l'exemple typique et schématique de l'influence de l'histoire des infrastructures de communication sur un bourg. Le rail a laissé beaucoup de situations similaires dont les effets sont à gérer aujourd'hui. Les croisements d'infrastructures sont prisés par les installations logistiques ou industrielles. Aujourd'hui, sur la commune de Saint-Anthème qui compte huit cents habitants, il y a une station de ski et un plan d'eau. On pourrait faire une histoire des parties de territoire ayant subi l'influence temporaire d'infrastructures de communication de manière à rendre compte des modalités de leur reconversion quand elle a lieu.

3. Les vallées de montagne

Entre 1300 mètres et 1450 mètres, on peut distinguer un étage montagnard où les activités pastorales ont largement fait disparaître la hêtraie d'origine au profit de prairies d'estives mais où des zones plus protégées subsistent : les vallées à ambiance de «vallée de montagne» comme par exemple celles d'origine glaciaire du Fossat et des Reblats. Ces vallées servent de voies d'accès aux estives.

4. Les espaces liés à la pratique de l'estive : les Hautes-Chaumes, les jasseries, les chemins de liaison entre fermes et jasseries...

La pratique de l'estive s'établit dans le Forez à partir de la fin du Moyen Âge. Elle a entraîné une déforestation des sommets et un mode original de répartition et d'organisation des terroirs autour des jasseries, habitats temporaires propres aux estives. Cette construction de type « bloc allongé », de petites dimensions, à demi enterrée, est en pierre et bâtie selon un plan homogène. Les couvertures étaient de deux types : dans la zone nord (col du Béal), les toitures ont toujours été couvertes en tuiles, alors qu'au sud et sur le revers oriental, elles étaient couvertes en chaume. Elles sont directement liées à une production économique (la fabrication de la fourme) et à un mode de vie rural aujourd'hui grande-

ment obsolètes. Les femmes s'installaient en période d'estive dans les jasseries des Hautes-Chaumes pour y fabriquer la fourme. Une gestion très adaptée aux conditions locales et à la maîtrise de l'eau a engendré toute une organisation particulière : rigoles maçonnées, réserves d'eau et vannes de répartition, prairies fumées par les déjections des animaux, potagers... Les jasseries que l'on peut retrouver parfois en ruine dans les nouvelles forêts d'exploitation, le réseau de chemins parfois empierrés et larges à travers la hêtraie qui servaient de liaison entre les fermes et les jasse-

ries en estives témoignent de l'ampleur de la pratique pastorale et du niveau d'occupation du territoire de la montagne par le passé. Les estives ou « pâturages d'été », encore appelées *Hautes-Chaumes*, s'étendaient à partir de 1200 mètres d'altitude environ et se sont réduits comme une peau de chagrin. Les genêts, les pins, les bouleaux et les sorbiers isolés ou en bosquets denses colonisent les prairies.

5. Les cols

Quelques cols (du Béal, des Supeyres, de Baracuchet...) donnent une porosité relative



Vallée de Valcivières



Au col des Supeyres



Sommets dénudés des Hautes Chaumes, au loin Pierre-sur-Haute

1.10

à cette barrière entre Auvergne et plaine du Forez dans le département voisin de la Loire. La principale voie antique traversant le Forez d'est en ouest croisait le massif au-dessus de Vollore-Montagne évitant les gorges de la Durolle. Les cols sont des espaces à forte valeur symbolique qui ont toujours fait l'objet de formes d'aménagement singulières. Le projet de l'association du Coq Noir sur le col des Supeyres prolonge cette fonction symbolique d'une manière contemporaine. À 1386 mètres d'altitude, un groupe de jasseries, dont la fonction d'habitat d'estive a été abandonnée, y a été réhabilité pour la plupart pour l'accueil du public ou en maisons d'été. L'une d'entre elles a été réhabilitée par une association (*Sur les traces du Coq Noir*) en 2006. Elle a été reconvertie en boutique de produits locaux, espace muséographique, salle de spectacles, maison d'accueil pour des balades nature... L'association y propose de plus une « marmite écologique ». Elle met à disposition des cuisiniers pour confectionner des repas « écologiques » en toutes saisons. Un parking en terre a été aménagé sobrement pour l'accueil des visiteurs. Le col des Supeyres est aussi un départ de balades en raquettes et skis de fond.

6. Le jardin sauvage d'altitude, vestige des âges glaciaires

Au-dessus de 1500 mètres environ, les vastes landes couvertes d'un tapis de callunes, de genêts et de myrtilles peuvent être regardées comme un « jardin sauvage d'altitude », vestige des âges glaciaires, où pousse une multitude d'herbes, de plantes, de fleurs aux vertus médicinales reconnues : landes à airelles, myrtillaires herbeuses à benoites, pelouses naturelles et groupements humides d'altitude...

7. Le sommet de « l'unique montagne d'Auvergne »

En dessous de 450 mètres, les sommets sont en quasi totalité boisés aujourd'hui. Mais le sommet dégagé de *Pierre-sur-Haute*, à 1640 mètres d'altitude, a la particularité très singulière de pouvoir être considéré comme la deuxième « vraie montagne » auvergnate avec le Mont-Lozère, les autres sommets auvergnats étant tous des constructions volcaniques. C'est donc l'unique montagne d'origine non volcanique en région Auvergne. Sur le sommet, deux grandes tours ont été construites. L'OTAN avait établi une station de transmis-

sion durant la guerre froide. Elle s'est retirée mais le site est occupé par une station hertzienne de l'Armée de l'Air et une tour de télécommunication. Un mythe local a fait prendre la tour de l'OTAN pour une tour de radars. La *tour aux radars* s'est substituée au nom du sommet (*Pierre-sur-Haute*) dans le parler local. Ce cas particulier indique la force du jeu de transformations symboliques qui s'opèrent dans une population locale du fait d'une ou de plusieurs constructions d'importance sur les sommets.

2.3 PRÉSENCES COMPOSITES ET ÉVOLUTION DE LA PLACE PRISE PAR L'ARBRE ET LA FORÊT SUR LES TERRITOIRES DU FOREZ

La diversité des espaces que l'on rencontre dans le massif du Forez est le résultat à la fois de situations d'altitude et de relief variées et des usages pastoraux, agricoles et industriels intenses des populations passées qui ont « modelé » l'espace en fonction de leurs besoins. L'effet de la déprise démographique, qui a succédé aux diverses exploitations des ressources de la montagne, génère aujourd'hui des présences très composites de la forêt. Ce caractère composite a un effet très prenant en termes d'atmosphères. Voici quelques exemples de cette présence qui donnent, à travers des ambiances variées rencontrées et localisées, un aperçu des problématiques et de l'importance de l'arbre aujourd'hui sur ces Hautes-Terres.

Situation 1. Pré-verger dans les vallons

(Sur la D57 en direction du Moulin Richard-de-Bas) La route longe le cours d'eau. Dans le bas du vallon, au bord de l'eau, une plantation de peupliers. Sur les pentes, des vaches pâturent dans des prés plantés d'arbres fruitiers. Le pré-verger est un ancien motif paysager agricole.

Situation 2. Système prairies-moulins en voie de disparition

(Sur la D57, au-dessus du Moulin Richard-de-Bas) De petits reboisements comblent les espaces de prairie dans le vallon. Elles étaient anciennement utilisées par les meuniers et formaient avec l'espace du moulin et de la rivière un système spatial autonome. L'énergie hydraulique a de tout temps été utilisée dans les vallons du Forez pour faire tourner les

moulins. Le système combiné des moulins et des prairies au bord des rivières dans les vallons meurt une première fois après la guerre de 1914-1918 puis revit un peu contraint par la deuxième guerre mondiale. Il périclité rapidement ensuite.

Situation 3. Pré-bois et poirières

(Sur la D252 en direction de Grandrif) Sur un léger relief, des feuillus ont été plantés dans un pré pour former un *pré-bois*, forme d'exploitation sylvopastorale. Une partie importante de la superficie de la prairie est colonisée par la fougère. Les exemples de replantation délibérée d'arbres dans les prés sont encore rares aujourd'hui. Sur la grande bâtisse agricole, en contrebas du *pré-bois*, trois *poirières* grimpent sur la façade orientée au sud. La juxtaposition du *pré-bois* et des *poirières* fait de cet endroit un exemple de forme ancienne d'environnement rural complexe. Les arbres ou les fruitiers n'y existent qu'en relation avec un autre élément : le pré pâturé par les bêtes pour les arbres ; le mur de maison et la taille guidée des hommes pour les *poirières*.

Situation 4. Accrus autour du bourg de Grandrif

(Sur la D252 en arrivant à Grandrif) Le clocher de Grandrif apparaît par-dessus un *accru* formé sur un terrain à l'entrée du bourg. Des genêts et des arbres ont colonisé le terrain. C'est un exemple de reconquête naturelle des espaces en périphérie de bourg par la forêt. Quand il y a moins d'hommes aux champs, on abandonne d'abord les terrains en pentes, les plus éloignés du village, les moins fertiles. L'absence de pression sur la forêt naturelle depuis une vingtaine d'années est telle qu'elle reprend les terrains les plus proches des villages.

Situation 5. Accrus et plantations dans les prés de fonds de vallon

(Sur la D252 après Grandrif en direction de Marsac-en-Livradois) La route longe le vallon du ruisseau de Grandrif. En fond de vallon, les prés humides s'enfrichent, colonisés par la forêt quand ils n'ont pas déjà été replantés en boisements d'épicéas et de peupliers. Un peu plus loin, une conduite forcée qui traversait les anciens prés, simplement posée sur l'herbe, traverse aujourd'hui des espaces en friche. Elle mène l'eau à la deuxième centrale hydroélectrique de Grandrif camouflée par

les arbres. Une seule prairie dans le vallon n'a pas été boisée : celle où sont alignés les puits de captage installés en ligne, entre lesquels les vaches pâturent. L'ouverture de l'espace est tellement rare que ce lieu forme maintenant une sorte de clairière allongée curieuse dans le vallon forestier.

Situation 6. Forêt composite

(En direction de Montravel) La route monte dans une forêt composite de feuillus et de conifères mélangés : une coupe à blanc, des trouées de prés bien circonscrits, de petites parcelles, des espaces sombres, des espaces clairs, quelques pins au bord de la route, une forêt de reconquête, un pré-verger isolé... En arrivant au village de Montravel, les prairies qui l'entourent sont encore dégagées. Comme au 19^e siècle, elles jouent un rôle de « zone tampon » ponctuée d'arbres épars entre la forêt et le village.



Prés-verger dans les pentes du Forez



Ancien moulin dans la vallée du moulin de Richard de Bas

Situation 7. Hêtraie sur les sommets

(D251 et D111 en direction de Viverols) Sur les reliefs, la couleur pâle de nappes de feuillages insérées dans les conifères vert-sombre indique la présence de hêtraies. Les nappes entremêlées de couleurs sombres et pâles qui recouvrent les reliefs combinées aux aléas atmosphériques jouent un rôle important dans l'atmosphère caractéristique de la vallée de l'Ance.

Situation 8. La raison symbolique du tilleul de Sully

(À Saint-Romain). Sur la petite place du village de Saint-Romain, un vieux tilleul bi-tronc est isolé sur un îlot d'herbe rond au milieu du bitume. Le caniveau en pavés cerne l'îlot. Une pancarte indique que l'arbre est un tilleul dit de Sully. En 1597, le roi Henri IV fait planter des tilleuls dans tous les bourgs de France. Une rétribution est offerte contre plantation, qui est une forme d'ancêtre des subventions actuelles. La subvention accompagne un projet général. Le roi veut faire planter les arbres pour une raison précise : indiquer par cet acte démultiplié que les forêts françaises sont trop exploitées et qu'il est nécessaire d'appliquer ses propres recommandations d'exploitation forestière. La plantation subventionnée avait valeur de discours. La campagne de plantation des *tilleuls de Sully* dans les villages est à rapprocher peut-être des campagnes de plan-



Village de Grandrif



Centrale hydroélectrique de Grandrif

1.10



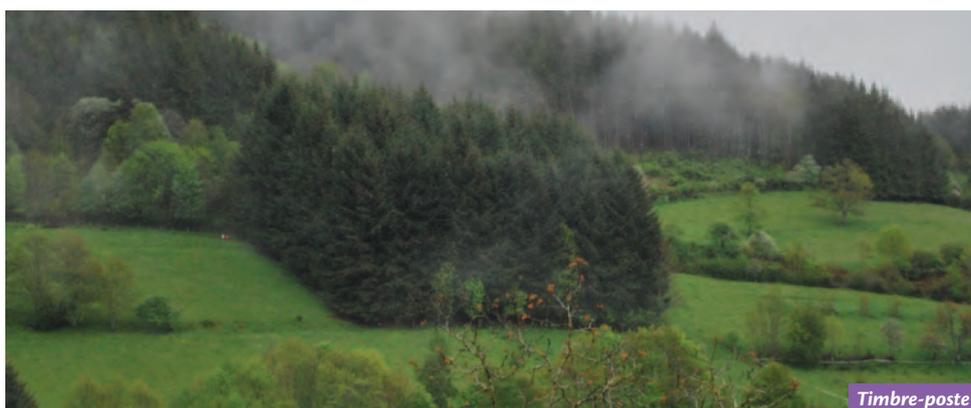
Ruine de jasserie sous une plantation d'épicéas



Coupe à blanc sur les versants du Forez



Chemin empierré sous hêtraie à proximité de Valcivières



Timbre-poste

tation plus récentes du type « méridienne verte » à haute valeur symbolique...

Situation 9. « Timbres postes »

(Sur la D281, en direction de Saint-Anthème) Un boisement isolé, pas très grand, de forme rectangulaire, a été « mis par terre » (coupé entièrement). Les boisements en *timbres postes* sont courants dans la vallée de l'Ance. Ils sont souvent le résultat des incitations à la plantation du FFN (*Fond Forestier National*) dans les années 1950 et par la suite. En général, les *timbres postes* sont des plantations de conifères à croissance rapide. Il suffisait d'avoir un hectare pour que les plants soient financés. Quand le paysan migrait à la ville, il boisait avant de partir pour éviter la friche et investir. Les *timbres postes* sont l'expression dans l'espace d'une transformation du monde paysan au cours du 20^e siècle.

Situation 10. Ruine de Jasserie dans la forêt

(Le long de la D139, en direction du Col des Supeyres). Dans un bois d'épicéas, une jasserie en ruine au bord de la route témoigne de l'occupation agro-pastorale ancienne de ces terres qui a régressé progressivement au profit de la forêt naturelle (sorbiers, alisiers puis hêtres) ou de plantations comme celle-ci (épicéas). Les étendues ouvertes de landes à callune, myrtilles et de pelouses que l'on trouve aujourd'hui sur les zones sommitales du Forez sont dépendantes du niveau d'activité agro-pastorale.

Situation 11. Changement de végétation

(D139, en direction du Col des Supeyres) En montant en altitude, la végétation change. Les hêtraies apparaissent avec des accrues de sorbiers. Les genêts colonisent plus ou moins timidement les prairies. Des pins, des bouleaux et des sorbiers isolés poussent dans les estives.

Situation 12. Réseau de chemins empierrés dans la hêtraie-sapinière

(Sur la D106, après le col des Supeyres, dans la descente en direction de Valcivières) Un réseau de chemins empierrés de trois mètres de largeur environ traverse la route et s'enfonce dans la hêtraie-sapinière, connectant une grande quantité de jasseries dans les estives à Valcivières.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES TOURBIÈRES D'ALTITUDE

À plus de 1400 mètres d'altitudes, les landes subalpines des hautes Chaumes sont parsemées de tourbières accueillant une diversité floristique qui leur est propre (Sphaignes, andromèdes à feuilles de polium, potentilles des marais, grassettes et laïches...)

3.2 LES INFRASTRUCTURES LIÉES À LA GESTION ET À L'EXPLOITATION DE L'EAU

De nombreux aménagements et de nombreuses constructions pour la gestion et l'exploitation de l'eau des cours d'eau à des fins agricoles, industrielles et énergétiques parsèment les vallons du Forez. Ils témoignent souvent de l'ingéniosité passée des habitants de ces contrées.

3.3 LES JASSERIES

Sur les hautes Chaumes, les habitats temporaires appelés jasseries sont directement liés à une production économique (la fabrication de la fourme) et à un mode de vie rural aujourd'hui obsolètes (cf. *Grandes composantes des paysages : les espaces liés à la pratique de l'estive...*).

3.4 LES PRÉS-BOIS OU VERGERS DANS L'ESPACE DES VALLONS

De plus en plus rares du fait de la déprise agricole, prés-bois et prés-vergers généraient une forme de variété des espaces des vallons du Forez.

3.5 LES POIRIÈRES SUR LES FAÇADES DE LA VALLÉE DE L'ANCE

Poirière est le nom donné aux poiriers plantés au pied des façades sud des fermes dans les territoires de montagne du Forez. Ceux-ci étaient menés en espalier le long de la façade. Certaines branches peuvent atteindre une dizaine de mètres de longueur. On en trouve encore en quantité dans la vallée de l'Ance mais cette pratique vivrière est moins courante aujourd'hui (cf. *Grandes composantes des paysages : les bassins d'altitude*).

4. EXPERIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 TROIS SORTES DE VUES SINGULIÈRES DES HAUTEURS DU FOREZ

La vue lointaine depuis les sommets

La zone des sommets dénudés au-dessus de 1400 mètres d'altitude (zone de Pierre-sur-Haute, de la Montagne de Monthallier, de Montagne des Allebasses...) marquent le passage du Puy-de-Dôme au département de la Loire. On y découvre une étendue allant des Puys jusqu'aux Alpes. On saisit en un seul coup d'oeil l'ensemble du territoire du Livradois-Forez.

Des vues lointaines depuis les replats intermédiaires

Ces replats aux environs de 1000 à 1200 mètres d'altitude, comme celui de la zone de Valcivières par exemple, constituent de véritables « balcons » sur le paysage.

Des vues rasantes sur les landes subalpines des hautes Chaumes

Sur ces espaces d'altitude ouverts sur le ciel, une impression d'espaces vastes dans lesquels tout élément vertical est immédiatement perçu.

4.2 LA BRUME

L'atmosphère brumeuse à visibilité plus ou moins lointaine qui plane autour des prairies d'estive des Hautes-Chaumes, en isolant les prairies d'altitude du ciel invisible, est une des atmosphères typiques des « Hautes Terres » d'Auvergne.

4.3 LA ROUTE 106

La route 106, qui permet de redescendre du Col des Supeyres vers Ambert dans la plaine, fait partie du « Top Ten » des routes les plus belles de l'Auvergne. C'est une route de vallon. La vue panoramique en légère contreplongée depuis La Moranie relève de la carte postale typique du Forez et donne un aperçu de l'atmosphère qu'on y trouve. Le hameau du Puy implanté sur le sommet d'une crête, entouré d'arbres de proximité, surplombe des pentes de prairies sur fond de vallons et de sommets forestiers. Un peu plus bas, avant l'entrée dans

Valcivières, une vue panoramique en plongée s'offre sur la vallée et les hameaux suspendus en limite de reliefs.

4.4 L'OTAN SUR LES SOMMETS

cf. *Grandes composantes des paysages : le sommet de l'unique montagne auvergnate*.

4.5 UNE EXPÉRIENCE CONTEMPORAINE DE CROISEMENT DE ROUTES EN MONTAGNE

Exemple du croisement entre la D139 et la D106, près du Col des Supeyres. Ce croisement est représentatif de l'agencement ordinaire qui constitue actuellement un croisement de routes de montagne. Il est fait : 1. d'une grande superficie de bitume ; 2. d'un poteau routier supportant six panneaux d'information et d'orientation ; 3. de bacs de tri sélectif posés sur le bas côté en herbe près du poteau routier ; 4. d'un fossé ; 5. d'un début de chemin d'accès aux prés ; 6. d'une voie d'accès à une ferme. Des clôtures d'estives et un bosquet ouvert de quelques arbres spontanés de l'autre côté (pins, sorbiers, bouleaux...) forment l'arrière plan du « carrefour routier ».

4.6 LES COULEURS DE LA FORÊT

cf. *Grandes composantes des paysages : situation 7. Hêtraie sur les sommets*

4.7 LE SITE DES ORGUES DE MONTPELOUX

Le petit relief volcanique de Montpeloux, l'un des rares dans le Forez, longtemps exploité en carrière de basalte, a été de ce fait creusé formant un site au faciès très singulier d'orgues basaltiques. La carrière a été remise en eau en fin d'exploitation laissant un lac au centre du volcan au bord duquel une scène a été construite. Le site accueille un festival de théâtre, cirque et spectacles en plein air (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.8 LE SITE DU CHÂTEAU DE LA ROUE

Près de Saint-Anthème, depuis les ruines du château de la Roue, s'étend une vaste vision panoramique sur le Forez (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des*

1.10



Prairies naturelles des Hautes-Chaumes

sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme, Diren Auvergne, 2009).

4.9 LES VALLÉES GLACIAIRES DES REBLATS ET DU FOSSAT

Les deux vallées glaciaires des Reblats et du Fossat, séparées par le col de la Croix de Fossat, sont des sites protégés par l'État. Les falaises abruptes taillées dans un massif granitique et cachées sous la forêt, les blocs erratiques, les tourbières, les forêts de hêtres... génèrent des ambiances singulières (cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).

4.10 LES QUALITÉS D'AMBIANCE DE CERTAINS PEUPELEMENTS FORESTIERS

Comme celui de la Chaulme en limite de département, de Montchouvet, du Grun de Chignore...

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA RÉGRESSION DÉMOGRAPHIQUE

La « saignée démographique » commencée peu avant la Guerre de 1914 s'est amplifiée

jusqu'à nos jours. On est passé d'un territoire « surpeuplé » à une densité de population relativement faible. Cela a eu de nombreuses conséquences sur les paysages :

- développement des ruines dans les villages ;
- déprise agricole et extension des friches ;
- extension de la forêt (par accrus naturels mais surtout sous l'effet de plantations résineuses...).

(cf. *Grandes composantes des paysages : présences composites et évolution de la place prise par la forêt sur les territoires du Forez*)

LES MUTATIONS AGRICOLES

Passage progressif d'un système de polyculture-élevage à un élevage orienté vers la production laitière :

- régression des terres labourées.
- construction de bâtiments agricoles imposants (hors-sol ou autres).

ÉVOLUTIONS RÉCENTES OU À VENIR DE LA FORÊT EN RELATION AVEC LE BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bouleversement climatique et replantation forestière

La couleur forestière du Livradois-Forez est en train de changer. L'évolution du climat a des conséquences sur les modes de gestion fo-

restière et de replantation. Les forestiers doivent composer dès maintenant les forêts du siècle prochain avec toutes les incertitudes du changement climatique. En terme de replantation, avant, on essayait facilement de planter du Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) à six cents mètres d'altitude quand aujourd'hui on y réfléchit à deux fois. Les sapinières de basse altitude subissent aussi actuellement de nombreuses variations qui les fragilisent.

Les intersections nouvelles entre l'univers forestier et le développement des énergies renouvelables

L'univers forestier, dans sa fonction sociale, est en train d'évoluer sous la pression du développement nécessaire des énergies renouvelables. Dans le Forez, il devient un « espace d'interface contemporain » entre les diverses problématiques générées par ces énergies, avec la particularité difficile d'une division des propriétés foncières en multiples parcelles individuelles ou en sectionnaires qui rendent la question plus complexe et conflictuelle que dans d'autres territoires. Le développement de la problématique des énergies renouvelables induit de nouvelles formes d'aménagements (des travaux de pistes s'inscrivent dans un schéma de desserte mis en place à l'échelle des intercommunalités pour augmenter les débouchés de la filière bois-énergie par exemple) et de nouvelles stra-

tégies qui s'adaptent ou composent avec les contextes sociaux divers hérités du passé.

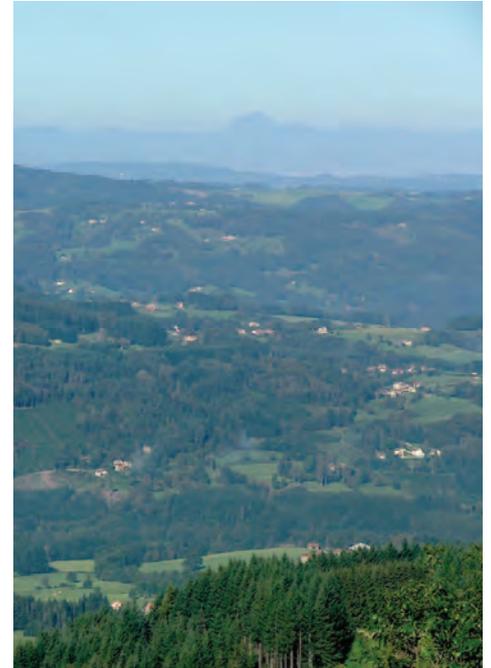
Filière bois-énergie

Le territoire du Parc Naturel Régional (PNR) du Livradois-Forez produit 10% de l'énergie qu'il consomme. Si les économies d'énergie peuvent réduire la consommation de 30%, il est nécessaire de développer la production. Une priorité est donnée au bois-énergie par le PNR et les collectivités locales, tant le potentiel de matière première est grand. La difficulté réside dans l'organisation très morcelée du foncier forestier à l'échelle du PNR. Il y a cinquante mille propriétaires forestiers sur le territoire du Parc pour une moyenne de superficie de deux hectares seulement. Le CRPF qui s'occupe de la gestion forestière privée est basé dans les locaux du PNR. Dans le Forez, les forêts sont en grande majorité sectionnales. La forêt publique occupe de 0% à 20% de la superficie forestière totale des communes. Il n'existe pas de grandes *forêts domaniales* dans le secteur. L'ONF (Office National des Forêts) y gère beaucoup de *forêts sectionnales*. Les forêts qu'il gère sont divisées en 284 unités forestières. Leur démultiplication pose un problème notoire de gestion du temps de déplacement d'unité en unité. Les coûts de gestion sont très élevés. L'ONF est en relation avec les communes qui ont des projets de chauffage collectif au bois pour fournir 20% à 30% de l'alimentation en bois. À l'échelle du PNR du

Livradois-Forez, un *collectif d'élus Bois-énergie* a été mis en place piloté par l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie) pour réfléchir et coordonner l'entrée dans une véritable politique énergétique basée sur la ressource en bois (LADUHME est plus connue sous le nom d'agence *locale des énergies et du climat*). La ressource est là. Il faut l'adapter à une vraie logistique d'approvisionnement. Douze collectivités en font partie, dont le PNR. Le collectif assure la réalisation du projet de *Pôle d'Excellence Rurale* dont un point stratégique consiste à réhabiliter la voie de chemin de fer qui traverse le territoire du parc pour acheminer le bois vers les scieries ou les lieux de son exploitation.

Les sectionaux, interfaces sociaux conflictuels

Les sectionaux cristallisent depuis le 19^e siècle un certain nombre de conflits dans les territoires de montagne en Auvergne. Leur statut est très souvent ambigu. Par exemple, la plupart des sectionaux étaient des estives qui ont été boisées au 19^e siècle. Des usages liés aux estives ont ainsi longtemps continué à s'appliquer à des terrains forestiers. Les paysages évoluent parfois plus vite que les mentalités ou les règles sociales qui les régissent. Une loi a été promulguée en juin 2013 relative à « la clarification et l'assouplissement de la gestion des biens sectionaux ». Ce projet redonne à la commune plus de poids dans les



Vue sur le Puy de Dôme depuis les sommets du Forez

décisions face à la *Commission syndicale de biens de section* pour rendre une dimension de « bien collectif » aux sectionaux. La notion « d'ayant droit » disparaît et les bénéfices issus de l'exploitation du bien de section ne peuvent qu'être réinvestis dans des projets d'intérêt public de la section - et non partagés entre les ayants droits (par exemple la restauration d'un four, d'une fontaine, d'une croix, l'entretien des voiries et chemins...).